



DOSSIER

Une parentalité questionnée par la crise sanitaire
p.3 à 6

SOMMAIRE

2

Entrée dans le métier peu bienveillante...
Droits des personnels : le SNUipp-FSU agit !
Main basse sur les points REP et REP+
« Détresses psychologique » et Covid-19
Médecins et infirmier.es restent dans l'Éducation nationale.

3

Une parentalité questionnée par la crise sanitaire
Mise à mal de la parentalité

4

COVID 19 et familles
Les effets psychologiques de la COVID
Complicé d'être parent en temps de COVID
Du côté des PsyEN

5

Ce qui a changé dans les pratiques des PsyEN
Distanciation, masque et lavage des mains
Et du côté des missions

6

Grande interview : Anne Thevenot
« Évolution des parentalités : l'institution familiale à l'épreuve des couples aujourd'hui »

7

Roya : une psychologue dans la tempête

8

Maintenir le lien avec la profession
« Les effets de la crise sur les enfants et la jeunesse »
Le Groupe des 10 reçu en audience.
Continuité pédagogique » : les RASED asséchés



Un plan d'urgence pour l'école

Depuis le début de la pandémie s'il est important que les écoles restent ouvertes pour ne pas accroître les inégalités, l'accompagnement des enfants en difficulté est devenu pour le ministère un produit « non essentiel ». Le pendant de la continuité pédagogique oublie la situation des élèves les plus fragiles. Des enseignants spécialisés sont utilisés comme remplaçants, des classes dédoublées sont regroupées pour récupérer des enseignant.es, des enfants d'Ulis sont inclus à temps plein en classe ordinaire afin de mettre le coordonnateur face à une autre classe...

Les enfants subissent de plein fouet les effets de la crise et l'expriment à l'école. Les PsyEN sont mis en difficulté. Les vacances de postes, le peu de postes au concours, des conditions de travail très dégradées ne leur permettent pas de répondre aux besoins de manière acceptable.

Le SNUipp-FSU exige un plan d'urgence pour l'école : donner les moyens de lutter contre les inégalités afin de construire la société de demain. Notre école mérite mieux qu'un pseudo « Grenelle ». Mettre les PsyEN dans un service de santé scolaire avec les médecins, infirmiers et AS n'améliorerait en rien leurs conditions d'exercice.

Entrée dans le métier peu bienveillante...

Cette année encore le nombre de places au concours des PsyEN ne permettra pas de répondre aux besoins : 10 places de plus par rapport à l'an dernier dont 5 pour la spécialité EDA. Avec 210 places en 2021, dont 130 pour la spécialité EDA et 80 pour celle des EDO, on est loin des 330 places ouvertes en 2017.

Les chiffres parlent d'eux même et montrent bien le peu de considération pour nos missions qui pourtant dans la bouche même du ministre sont essentielles, mais pas dans les faits. Le recours à des personnels contractuels peu, voire non formés, risque de perdurer des années encore, altérant la qualité du service rendu au public.

Le SNUipp-FSU revendique des postes aux concours permettant de couvrir les postes vacants, les départs en retraite et la création de nouveaux postes pour tendre vers un ratio d'un.e PsyEN pour 800 élèves. Par ailleurs, il reste vigilant sur la situation des contractuels.

Une fois le concours réussi le chemin ne s'éclaircit pas pour autant. Il est encore impossible pour certains d'effectuer leur stage dans une académie limitrophe du centre de formation (Rennes, Nancy-Metz, Paris). L'administration centrale dit entendre la problématique et se propose d'interpeller à nouveau les responsables des centres de formation. Ce choix de fonctionnement impacte également les tuteur.trices de stage qui ne peuvent valider leur mission les privant d'une indemnité et de la reconnaissance de critères retenus pour l'accès à la classe exceptionnelle. On peut donc parler d'iniquité professionnelle.

Depuis 2017 était demandé un recours à la liste complémentaire en cas de démission de stagiaires. Suite aux interventions de la FSU et du groupe des organisations de psychologues (Groupe des 10 : AEP, APEN, APsyEN, FFPP, SE-UNSA, SFP, SGEN-CFDT, SNES-FSU, SNP, SNUipp-FSU) c'est chose faite. Ainsi, au 1er septembre dernier, deux candidats ayant passé le concours dans la spécialité EDA et positionnés sur la liste complémentaire ont été repêchés. Enfin, les textes réglementaires ont été respectés.

Droits des personnels : le SNUipp-FSU agit !

Le SNUipp-FSU continue d'intervenir pour que tous les psychologues puissent bénéficier d'un rattachement administratif dans une école, comme le précise la circulaire RASED n° 2014-107 du 18 août 2014 : « Les personnels du RASED sont affectés administrativement dans l'une des écoles de leur périmètre d'intervention pour permettre la prise en charge des frais de fonctionnement et de déplacement liés à l'exercice de leur mission ». Cette affectation est indispensable pour plusieurs raisons : le calcul des frais de déplacement, l'accès à la classe exceptionnelle, le calcul du barème lors du mouvement inter et intra académique et la perception des indemnités de l'éducation prioritaire.

La circulaire présentant les lignes directrices de gestion est parue le 16 novembre. Elle présente peu de modifications par rapport à celle de 2019. Toutefois, lors des groupes de travail sur les modalités de mise en place du mouvement intra-académique, la FSU restera attentive dans chaque académie pour qu'un mouvement sur poste soit effectif sur tout le territoire. L'argument utilisé par l'administration qui serait que l'outil informatique ne permet pas un mouvement sur poste n'est pas recevable.

Main basse sur les points REP et REP+

Cette année, le ministère a décidé de ne pas attribuer aux psychologues du 1er degré les points REP et REP+. Arguant que le décret statutaire de 2017 prévoit leur rattachement à une circonscription, les PsyEN-EDA ne sont donc plus considérés comme « affectés » auprès d'un établissement ou d'une école. Le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère pour le dénoncer.

Les résultats du mouvement 2021 ont été communiqués aux participants le 3 mars. Si vous souhaitez formuler un recours, n'hésitez pas à nous contacter.

«Détresse psychologique» et Covid-19

Le 16 février est parue une circulaire sur «l'amélioration du repérage, de l'orientation et de la prise en charge des élèves en situation de stress, de détresse psychologique ou en danger dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19». Les nouvelles modalités du «faire classe» mises en place depuis le début de la crise sanitaire, et notamment le retour en distanciel lorsque les classes ferment en raison de cas positifs, affectent les élèves les plus fragiles psychologiquement. Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU seront reçus en audience par le cabinet du ministère début mars à ce sujet. Le compte-rendu sera disponible sur le site psyen.fsu.fr.

Médecins et infirmier.es restent dans l'Éducation nationale

Suite aux pressions des organisations syndicales ((voir le communiqué de presse AEP - APEN - APsyEN - FFPP - SE-UNSA - SFP - SNES FSU - SNUipp-FSU), le gouvernement, dans son pré-projet de loi 4D, ne mentionne plus le transfert des médecins et infirmier.es scolaires aux départements. Le projet de loi sera étudié au printemps... affaire à suivre...

Une parentalité requestionnée par la crise sanitaire



Mise à mal de la parentalité

Pour certains parents, la crise sanitaire reste une source de fragilisation – comment s'occuper des enfants quand le collectif n'est plus là, quand l'accompagnement à la parentalité n'est plus partagé ? Les figures d'attachement se trouvent réduites à leur plus simple expression, mère et ou père, comme le décrit Daniel Coum psychologue clinicien et psychanalyste. Les lieux d'élaboration collective que constituent les dispositifs existants sont mis à mal. La co-éducation, la famille élargie, le cercle des amis qui peuvent servir d'appui à la réflexion sont mis en veilleuse. L'entrée par des outils numériques ne permet pas de répondre à de nombreuses demandes des parents.

A l'inverse pour d'autres, le confinement a été vécu comme un moment

de renforcement d'une parentalité vécue positivement. On peut poser l'hypothèse d'un éventuel retour à la fusion originelle. Les activités proposées ont pu prendre appui sur des activités traditionnelles – jeux de société, lecture, bricolages, cuisine. Cette forme de coaching parental renforce le stéréotype d'une bonne pratique parentale où inventer du vivre ensemble passe par une coopération positive, oblitérant d'autres façons d'être parent.

Plus globalement, les constats faits depuis la rentrée de septembre sont plutôt inquiétants. Pour beaucoup de parents le burn-out n'est pas loin. Des initiatives guidées par le gouvernement ont fleuri ces derniers mois : vacances apprenantes, actions de soutien à la parentalité relayées

par les CAF, enquête sur les compétences psycho-sociales et l'épuisement parental. En creux toutes ces initiatives visent une uniformisation des pratiques parentales. Que dois-je faire avec mon enfant pour être un bon parent ? L'entrée par les seuls outils numériques reste une illusion. Tout un chacun devient destinataire des bonnes pratiques et ne pas réussir avec son enfant devient culpabilisant voire source de sidération. Il est à craindre que cette stratégie gouvernementale ne débouche sur un renforcement positif de ceux qui se percevaient au préalable comme étant de bons parents et sur un effondrement narcissique chez les autres.

Ressources :

- site CNAF : Soutien parentalité pandémie
- site handireseaux 38 : enquête épuisement parental

COVID 19 et familles



Les effets psychologiques de la COVID

Avec son équipe, l'explorateur-chercheur Christian Clot mène actuellement une étude de grande envergure sur les capacités d'adaptation humaine dans cette période de crise sanitaire « COVADAPT ». Les premiers résultats montrent que 50% de la population interrogée déclarait à la sortie du confinement de mars dernier, être fatiguée mentalement et moralement et 18 % de manière profonde et traumatique. L'OMS évoque une « fatigue pandémique ».

Début décembre, cinq professionnels de la santé mentale, Serge Hefez, Marie Rose Moro, Marion Leboyer, Rachel Bocher et Cynthia Fleury alertaient et demandaient au gouvernement une refonte globale de l'accès aux soins psychiatriques. Le risque de dépression aurait augmenté de 30 %, les troubles anxieux et les addictions aux écrans chez les enfants et adolescents explosent... Dans le même temps, le service public malmené par les choix politiques faits ces dernières décennies ne permet pas de répondre à toutes les demandes et les inégalités en termes d'accès aux soins psychiques se creusent.

Ces inquiétudes quant à la santé mentale des enfants et des adolescents sont relayées par les parlementaires. En juin dernier une commission d'enquête sur le sujet est créée à l'initiative de Marie-George Buffet et d'autres parlementaires. Des rencontres avec les différents professionnels de l'enfance ont d'ores et déjà eu lieu et les conclusions de ces travaux ont été remises au ministre en décembre (voir page 8).

Compliqué d'être parent en temps de COVID

Lors du premier confinement, tout s'est arrêté et les familles ont dû se replier sur elles-mêmes dans un climat fortement anxiogène, sujet traité par Daniel Coum dans « Faire famille au temps du confinement et en sortir », en accès gratuit sur le site Yapaka. Tout un chacun devenait potentiellement transmetteur de la maladie et plus particulièrement les enfants alors « étiquetés » comme « porteurs et contaminants ». De fait, l'école a fait irruption dans l'intimité des familles. Aux tâches parentales habituelles se sont ajoutées des courriers, des mails, des appels téléphoniques, des visio-conférences à l'initiative des équipes enseignantes. La relation parents-enfant s'en est trouvée fortement modifiée.

Pour Daniel Thin, sociologue, les premières difficultés pointées dans « *le maintien du lien pédagogique, ont été sociales : survie, espace, manque de matériel numérique, faible maîtrise des outils numériques* ». Pour certaines familles, se sont ajoutés les enjeux de la mise au travail de leur enfant et l'épuisement consécutif à la période.

Certains parents ont été confrontés à leur « *incompétence à faire classe* » et surtout à leur incapacité en tant que parents à accompagner leur enfant à ce moment où la nation les sollicitait. De fait, selon Daniel Thin, les vacances scolaires d'avril 2020 ont été accueillies avec soulagement et beaucoup d'enfants n'ont pas repris ensuite le chemin de l'école virtuelle.

Du côté des PsyEN

Comme le dit Nicolas Franck dans son dernier ouvrage « COVID-19 et détresse psychologique 2020 l'odyssée du confinement », « *une touche de mystère facial s'est répandue dans notre société* ». Les PsyEN sont « *confrontés au dur exercice d'essayer de comprendre ce que l'autre exprime avec ses yeux, puisque le visage est masqué* ». La relation intersubjective s'en trouve modifiée et les injonctions des protocoles sanitaires les obligent à se questionner sur leur pratique. Aucun étayage institutionnel n'est proposé à ce jour.

Pour sa part, dans son livre publié en 2018 chez Éres « *Fonction phorique, holding et institution* », Pierre Delion développe le concept de fonction « *phorique* », une traduction du concept de holding développé par Winnicott. Il étend la formule du « *portage de l'enfant sur les épaules psychiques de ses parents* » aux métiers de la relation humaine. Les familles, les équipes enseignantes, les élèves visage caché derrière un masque attendent du psychologue un « *accueil de leur souffrance* », de leur anxiété. Pierre Delion pose alors la question du soutien des équipes comme étant centrale. Les professionnels doivent se sentir eux même soutenus pour exercer cette fonction d'accueil de manière satisfaisante. Cette forme de holding institutionnel est actuellement cruellement absente de l'Éducation Nationale.

Ces problématiques au cœur des préoccupations des PsyEN sont aussi portées par la FSU. Elle réclame la mise en place d'un groupe de travail autour de la question de la formation continue. Le ministère se doit d'accompagner ses personnels, il est garant de leur santé au travail. Surmonter seule la pression inhérente à cette crise sanitaire est impossible.

Ce qui a changé dans les pratiques des PsyEN

La pandémie a eu des effets psychologiques néfastes. S'il est difficile d'en mesurer toutes les conséquences sur les enfants, la prise en compte de cette nouvelle donne a modifié pratiques et repères, et demandé des adaptations.



Distanciation, masque et lavage des mains

Afin de se protéger il a fallu gérer autrement l'espace. Françoise, PsyEN dans les Pyrénées Atlantiques, a un petit bureau qui permet le respect des distances pour 3 personnes. Avec une seule fenêtre. Elle peut utiliser la salle RASED, plus grande et mieux aérée, même si lors des entretiens il y est parfois difficile de maintenir la distance réglementaire. Les entretiens se font masqués, aussi pour parents et élèves dès le CP. Lors d'une première entrevue, Françoise le retire un court instant afin de montrer son visage entier. « *Un rite de présentation* » dit-elle. S'il est compliqué de mesurer l'impact du masque dans l'engagement dans la relation, adultes et enfants ne semblent pas moins spontanés ou gênés dans la prise de parole, mais il est souvent plus difficile d'entendre et de comprendre.

« *Globalement les relations avec les autres membres de l'équipe éducative* », déplore pour sa part Véronique PsyEN en Seine et Marne, « *sont devenues plus distantes et moins nombreuses* ». Les nouveaux collègues sont mal connus, et leur visage parfois jamais vu entièrement ! « *Dans les Bouches du Rhône* » rapporte Fabienne, « *des parents protestent contre le port du masque pour leur enfant et les gardent à la maison* ». Cela a suscité des tensions entre parents et écoles, qu'il a fallu essayer de désamorcer.

Concernant le matériel, certains PsyEN ont décidé de modifier leurs outils. A Bayonne, pour éviter l'utilisation commune de matériel donc limiter les temps de désinfections, Françoise utilise la NEMI 2 et quelques subtests de la WISC V épreuves symboles et codes pour l'IVS, et arithmétique pour compléter les items dits scolaires comme connaissances et vocabulaire. Ainsi les temps des séances ne sont pas réduits.

Et du côté des missions

Du côté de l'administration les calendriers sont restés très contraints alors que les demandes se sont modifiées. « *Beaucoup de demandes de passage anticipé* », dit Véronique, « *à la demande de parents et d'enseignants dès septembre* ». On peut s'interroger sur cet effet du confinement où l'accompagnement individualisé par les parents a pu parfois leur donner l'impression d'une accélération des apprentissages. Les demandes de parents de dossiers MDPH ou PAP sont en augmentation, sans signalement de l'école. Des bilans ont pu être réalisés pendant l'été à la demande des familles, concluant parfois à un trouble spécifique des apprentissages. De manière générale, l'analyse des demandes d'aides peut être complexe car la période de confinement est à considérer avec prudence : la difficulté de l'enfant est-elle due ou non à la période où il a été moins stimulé ?

« *A Reims* », témoigne Natacha « *ce sont surtout les réunions d'équipes éducatives qui envahissent l'agenda. Celles qui avaient été reportées se sont ajoutées à celles organisées pour les nouvelles situations* ». La constitution des dossiers MDPH par les familles a pris du retard, surtout en raison du report de tous les rendez-vous médicaux et des bilans prévus au printemps par les PsyEN-EDA.

Fabienne, à Marseille, se retrouve à soutenir une équipe qui jusque-là fonctionnait bien et à recevoir des enfants qui n'étaient pas signalés au RASED, à rencontrer des familles qui n'avaient jamais débordé. « *Les enfants perçoivent et ressentent bien les angoisses de leurs parents et de leurs enseignants et perdent parfois pied à l'école* ». Cela devient compliqué de jongler entre rassurer parents, enfants, enseignant.es...et d'essayer de maintenir le cadre institutionnel, afin de ne pas altérer les conditions de dialogue avec les familles.

Enfin, des PsyEN, vulnérables, travaillent en distanciel. Marie Pierre, de la Marne, se dit moins stressée, court moins d'une école à l'autre, la plupart des réunions et rendez-vous famille se font en visio ou par téléphone. Parfois cela fonctionne, parfois c'est plus compliqué avec une perte d'informations ; regard, mimique, gestuelle... mais permet de préserver le lien équipes, familles et des enfants « *qui semblent s'être bien adaptés aux rendez-vous en visio* ». Ce fonctionnement ne permet pas de gérer les situations d'urgence, et la passation de tests dépend des autres PsyEN de la circo, ce qui s'est rajouté à leurs propres tâches. « *Le plus pénible reste cependant le manque de contact direct. C'est pesant de rester à la maison toute la journée...* »

Le chiffre :

Au 1^{er} novembre 2020,

397 contractuel.les ont été recrutés.es dans la spécialité EDA.



Évolution des parentalités : l'institution familiale à l'épreuve des couples aujourd'hui

Anne Thevenot est professeure des universités en Psychopathologie clinique à l'Université de Strasbourg dans le laboratoire de recherche SuLiSoM (Subjectivité, Lien Social et Modernité). Son travail est centré sur l'étude de la construction subjective en lien avec les mutations sociales. Elle a dirigé avec Claire Metz un ouvrage sur les violences conjugales aux Presses Universitaires de Strasbourg.

La conception du couple parental s'est profondément modifiée. Quelles conséquences ?

En effet depuis plus d'une trentaine d'années, l'institution familiale a connu d'importantes mutations bouleversant les représentations construites depuis des siècles de la sexualité, du couple et de la « parentalité ». Ces changements repérables dans les nouvelles formes d'organisation des familles, « mono-parentales », « recomposées », « homo-parentales » et dans la mise en œuvre des techniques d'aide à la procréation, don de gamètes, gestation pour autrui, congélations de gamètes et d'embryons, brouillent les définitions établies depuis des siècles de la paternité et de la maternité. Ces nouvelles modalités du faire famille et d'accès à la parentalité ont nécessité des modifications des organisateurs des liens familiaux que sont le mariage et la filiation. Pour résumer, ces changements ont contribué à délier les fonctions parentales des fonctions conjugales et dessinent une nouvelle place à l'enfant qui est aujourd'hui au centre de la famille.

Quel impact sur la scolarité de regards parfois porteurs de préjugés, de stéréotypes ?

Il me semble que ces préjugés étaient plus vivaces lorsque les structures fa-

miliales ont commencé à se modifier. Je dirais qu'aujourd'hui les adultes qui travaillent avec les enfants sont eux-aussi pris dans ces changements. Si des préjugés demeurent c'est peut-être aussi parce qu'ils sont alimentés par une lecture partielle des transformations. On a souvent tendance à décontextualiser les mutations familiales contemporaines en oubliant qu'elles ne sont pas isolées, nous vivons d'autres transformations sociales importantes touchant à la sphère de l'emploi, de l'économie, de la santé, de l'éducation... Quelques discours politiques tendent à envisager ces évolutions des structures familiales et des modes de vie comme une crise plus ou moins généralisée de la parentalité et à établir un lien de causalité entre l'exercice de la parentalité contemporaine et les troubles du comportement, les conduites à risque, l'échec scolaire, la délinquance... Catherine Sellenet (2004) remarquait que les parents sont désignés comme les grands responsables alors qu'ils ne sont pas les seuls à éduquer l'enfant. « *Dès 2 ans révolus, 53 % des enfants sont déjà scolarisés ; à 3 ans et plus, ce chiffre atteint 80 % pour des enfants qui ont souvent déjà expérimenté les crèches, les haltes garderies ou l'assistante maternelle...* »

Dans ce contexte général, la manière dont les adultes vont accueillir l'enfant à l'école est essentielle car ils occupent

une place d'autorité qui légitime leur parole afin de leur permettre d'assurer leurs fonctions auprès des enfants. Ainsi leurs paroles peuvent résonner de manière particulière notamment auprès de jeunes enfants.

Comment assurer alors une scolarité dégagee de tout conflit de loyauté ?

Même si à l'école les adultes sont rarement engagés dans une relation singulière avec les enfants, il semble toutefois que le psychologue de l'école ne peut qu'accompagner les uns et les autres à se déprendre des discours généralistes et à être au plus près de la singularité de chaque situation, de chaque enfant et de sa famille.

Comment accompagner la relation école-famille en période de pandémie ?

La pandémie actuelle, en introduisant des mesures de protection et en différenciant les risques selon les générations affecte les relations familiales. Les PsyEN pourraient aider à penser cette situation de mise à mal des liens familiaux intergénérationnels, délier la parole des enfants qui ont pu vivre un deuil ou la maladie dans leur famille, qui ne peuvent plus voir leurs grands-parents sans craindre de les contaminer. Ils doivent rester attentifs aux vécus individuels.

Une psychologue dans la tempête



Le 2 octobre dernier, une tempête sans précédent s'est déchainée dans la vallée de la Roya et a causé des dégâts humains et matériels considérables. Christa Canquouet PsyEN dit avoir vécu ce moment d'abord dans un état de sidération : « *Toute communication étant coupée il m'était impossible de joindre mes collègues.* ». Il faut préciser que cette vallée enclavée débouchant en Italie, comprend sept écoles et que la plupart des enseignants habitent sur place et « *ni eux* » en haut », ni nous, « *en bas* » n'étions préparés à la catastrophe qui a suivi ».

Pendant les dix jours de fermeture de l'école, Christa n'a pu communiquer avec les parents et enseignants que par téléphone avec pour objectif de garder le lien.

Lors du retour à l'école les conditions étaient hors normes :

« *A Breil sur Roya, j'ai pu rencontrer mes collègues, choqués et en détresse. Les enfants, eux, étaient désireux d'échanges décentrés et préféraient parler d'autre chose : « on ne parle pas de la tempête ni du Covid hein s'il te plaît ? »*

A Fontan, j'ai constaté une ambiance très particulière, avec rondes d'hélicoptères incessantes, engins de l'armée, boue au sol, et certains éléments du paysage manquants. Il est alors difficile de conjuguer la disponibilité et l'écoute avec son propre sentiment de désarroi et d'impuissance. »

Au retour des vacances de la Toussaint Christa a pu enfin accéder aux écoles du haut de la Vallée dans des villages coupés de tout.



« *Malgré toutes les images que j'avais reçues de mes collègues, j'ai eu un choc, en arrivant au «débarcadère» de la ligne réduit à un quai improvisé sur un monticule de terre, à la sortie d'un pont, au milieu des gravats et des habitations fracassées, dans un paysage qu'on ne reconnaît plus. Perte de repères, sensation d'être dans un pays en guerre.*

Les équipes sont en demande, elles ont peur d'être abandonnées, la présence de ceux qui viennent jusqu'à eux les rassure. Il est difficile pour les familles de mener à bien les suivis qui ont lieu pour la plupart à Menton ou à Nice car se déplacer demande une grosse organisation logistique. Il faudra aussi gérer dans les semaines à venir le manque de tous les camarades qui ont dû quitter les villages en urgence. »

Un travail de partenariat a pu se faire avec la CUMP intervenue dans les villages et écoles les plus inaccessibles. « *Ils ont été très appréciés par les enfants*

et collègues, proposant des espaces de paroles collectives, dessins, etc... Ils ont pointé les situations les plus fragiles et me les ont communiquées. »

L'équipe de circonscription a été un soutien et on peut dire qu'ils ont vécu la crise à distance. Toutefois on peut se questionner sur le peu de réactivité du rectorat qui n'a proposé aux personnels qu'une cellule d'écoute deux mois après la catastrophe.

Cellules d'Urgence Médico-Psychologique

Le dispositif d'urgence médico-psychologique a été mis en place à la suite de l'attentat de la station RER Saint Michel en 1995. Lorsqu'un événement psycho-traumatisant survient, l'intervention rapide de médecins psychiatres, de psychologues et d'infirmiers formés doit garantir une prise en charge immédiate et post-immédiate. Les CUMP dites « régionales » sont constituées dans les Services d'Aides Médicales Urgentes désignés par les ARS et peuvent intervenir sur tous les territoires.

Maintenir le lien avec la profession

C'est dans cette optique que l'idée d'un colloque des psychologues de la FSU en distanciel s'est imposée. Tout n'a pu être maintenu à l'identique et les 3 ateliers traditionnels de réflexions sur la pratique n'ont pu se mettre en place. Les jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2020, 250 psychologues, environ, se sont connectés pour réfléchir autour du thème « Covid 19 : quels effets psychologiques de la crise sanitaire ? Quel effet « loupe » sur les inégalités sociales et les discriminations ».

Les interventions des différents chercheurs ont permis d'aider à la mise en mots de ce que révèle la crise sanitaire que nous traversons. Des vidéos seront accessibles après montage le plus rapidement possible sur le site « psyen.fsu.fr ».

Un nouveau rendez-vous est programmé avec les Premières journées nationales d'étude des PsyEN, EDA et EDO, les 24 et 25 juin 2021, que l'on espère en présentiel afin de pouvoir vivre des échanges moins distanciés. Le thème retenu pour ces premières journées « Psychologues et Psychologie dans l'École de Blanquer ? Quelles places et quels rôles à défendre ? »

« Les effets de la crise sur les enfants et la jeunesse »

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les effets de la crise sanitaire sur la jeunesse a été remis au MENJS en décembre dernier. Le SNUipp-FSU regrette que, même si ce rapport se veut exhaustif, il n'y soit fait part que d'une vision très médicalisée du métier de PsyEN. Les propositions inscrites dans ce rapport semblent même dangereuses et néfastes. Regrouper les PsyEN dans un service de santé scolaire signerait la fin des RASED. Plutôt que de création de postes de conseillers techniques, il se-

rait plus judicieux de créer un collectif de travail entre psychologues, un service de psychologie, structuré à tous les niveaux du système éducatif, de la maternelle à l'enseignement supérieur, ce qui permettrait de donner plus de lisibilité sur la place et les missions des PsyEN.

Le Groupe des 10 reçu en audience

Le groupe des 10 (AEPU - AFPEN - APsyEN - FFPP - SE-UNSA - SFP - SGEN-CFDT - SNES FSU - SNP - SNUipp FSU) a été reçu en audience par Mme Dubo de la Direction Générale des Ressources Humaines afin d'aborder la formation initiale, continue et le recrutement. Un groupe de travail devrait se mettre en place dans le courant de l'année afin de clarifier la situation des stages, du tutorat, du choix du jury de concours.

Continuité pédagogique : les RASED asséchés

Plusieurs éléments amplifient l'inquiétude quant à la place des RASED dans le système scolaire : 80 postes d'enseignants spécialisés supprimés à la dernière carte scolaire, utilisation des enseignants spécialisés comme moyens de remplacements... et l'enquête menée actuellement par 2 Inspecteurs Généraux de l'EN « L'organisation, le fonctionnement et l'évaluation des effets des réseaux d'aide », dont les items ne portent que sur du quantitatif. Le collectif RASED, avec le SNUipp-FSU, afin de contrecarrer les ambitions du gouvernement de transformation des missions RASED lance une opération Carte Postale. N'hésitez pas à soutenir cette action pour renforcer les RASED dans leurs trois composantes complémentaires (psychologique, relationnelle, pédagogique) <https://la-petition.fr/carte-petition-rased>.

PLUS DE 54 000
ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS
SUIVEZ ?

adherer.snuipp.fr

1^{er} SYNDICAT DES ÉCOLES



► DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Pierre Clavere ► RÉDACTION : Natacha Delahaye, Emmanuelle Koessler, Véronique Osika et Natacha Panier. ► CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION & IMPRESSION : LIMPRIME Encore ► PRIX DU NUMÉRO : 0,80 €

SNUIPPINFOS

Publication nationale trimestrielle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
CPPAP 0924505288 ISSN 0183-0244 | 128 boulevard Blanqui, 75013 Paris | 01 40 79 50 00 | snuipp@snuipp.fr